

Solutions

Comprendre les revenus de placement

Un homme porte un lourd portefeuille.

Vous avez donc constitué un portefeuille de placements diversifié. Il contient une variété de fonds communs de placement, de FNB, d'actions et d'obligations.

L'homme échappe le portefeuille et un autre homme le prend.

Mais sur le plan fiscal, tous les comptes de placement ne se valent pas. Il faut savoir qu'il existe une différence entre les comptes de placement enregistrés et non enregistrés.

Cet homme attrape le portefeuille dans sa main et l'examine à l'aide d'un microscope. Cet homme est le « fisc ».

Au Canada, les REER, les REEE, les CELI et les FERR sont des exemples de comptes enregistrés – ils donnent droit à un report d'impôt ou sont à l'abri de l'impôt. Les revenus et gains de placement dans un compte non enregistré sont assujettis à l'impôt chaque année, lorsqu'ils sont gagnés ou réalisés.

Le fisc montre deux colonnes qui apparaissent sur le mur. Comptes enregistrés et non enregistrés. Les noms des comptes s'affichent sur le mur. Le fisc ouvre un parapluie quand la pluie commence à tomber. Les comptes enregistrés sont protégés de la pluie. Les comptes non enregistrés sont assujettis à l'impôt.

En connaissant votre taux d'imposition marginal, qui s'applique au dernier dollar de votre revenu, vous y verrez aussi plus clair. Vous devrez ensuite réfléchir aux différents types de revenus.

Le fisc tient le T4 (relevé) de l'homme et le désigne. Un nombre géant s'affiche sur le mur. 30 %. Le fisc prend un globe terrestre et il le tourne. Il s'arrête sur le Canada

Revenus d'intérêts canadiens : Les intérêts gagnés sur des placements en titres à revenu fixe canadiens sont les plus lourdement frappés par le fisc. Ils sont imposés à votre taux d'imposition marginal. N'oubliez pas que les

fonds de placement et les FNB peuvent générer de tels revenus et les transférer aux épargnants comme vous.

Le globe terrestre se tourne lentement, en présentant une vaste gamme de pays.

Revenu de source étrangère : Les revenus de source étrangère ne bénéficient d'aucun traitement fiscal préférentiel. Ils sont tous imposés à votre taux d'imposition marginal. En dehors des dividendes étrangers. Le pays de résidence de la société retient un impôt. Il en résulte un crédit qui peut réduire votre impôt exigible au Canada.

Les deux hommes sortent de la scène et ils land dans une ville. Les petits symboles du dollar affichent sur les bâtiments en illustrant le revenu de dividendes.

Revenu de dividendes : Les dividendes sont des fonds que les entreprises distribuent à leurs actionnaires à même leurs revenus après impôts. Les revenus de dividendes canadiens font l'objet d'un traitement fiscal préférentiel qui les rend plus avantageux que les revenus d'intérêt. Communiquez avec votre conseiller pour vous renseigner sur le traitement fiscal des revenus de dividendes.

Le fisc prend un symbole du dollar et le passe à l'autre homme. Quand l'homme attrape le symbole, les deux hommes sortent de la scène et apparaissent dans la suivante.

Gains en capital : Les gains en capital découlent de la propriété d'immobilisations. Les placements dans des biens immobiliers et des actions de sociétés, par exemple, peuvent entraîner des gains en capital. Les gains en capital ne sont réalisés qu'au moment de la vente d'un bien. La bonne nouvelle est que seulement 50 % de cette croissance entre dans votre revenu imposable.

Une maison surgit sur le mur, puis un bâtiment qui représente un certificat d'actions. Une petite pancarte « Vendu » s'affiche puis des ciseaux géants les coupe en deux.

Les gains en capital ont une autre caractéristique : ils peuvent être contrebalancés par les pertes en capital provenant d'autres placements. Adressez-vous à votre conseiller pour obtenir des précisions sur la compensation des gains en capital.

Deux colonnes s'affichent. La maison s'affiche dans la colonne des « gains ». Le certificat d'actions s'affiche dans la colonne des « pertes ». Ces éléments se combinent pour réduire le gain global.

Comme toujours en matière de placements et d'impôt, réfléchissez à vos objectifs financiers, à la durée pendant laquelle vous placerez votre argent et à votre tolérance au risque. Vous voulez en savoir plus? Votre conseiller vous aidera à cerner la meilleure stratégie pour vos placements.

Le fisc fait tourner le portefeuille, puis, il l'arrête. Il passe un téléphone cellulaire à l'homme pour ce qu'il peut faire un appel à son conseiller.



©2019 Manuvie. Tous droits réservés. Le présent matériel est la propriété de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) et il est utilisé sous licence restreinte. Il ne peut être copié, transmis ou utilisé sans l'autorisation écrite expresse de Manuvie. Manuvie ne peut être tenue responsable des dommages ou des pertes découlant de l'utilisation des renseignements contenus dans ce commentaire. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Cette vidéo est proposée à titre indicatif seulement. Elle n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'elle fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varient selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.